

Association des Professeurs de Lettres

RAPPORT SUR LA SÉRIE L DES LYCÉES

2003

Le Bureau de l'Association des Professeurs de Lettres, lors de sa séance du 1^{er} juin 2002, a, sur proposition de Guillaume Robichez, membre du Comité, mandaté Romain Vignest pour organiser et animer une Commission de réflexion sur la série L des Lycées.

Ce rapport a été adopté en assemblée générale extraordinaire, le dimanche 16 novembre 2003, à l'unanimité.

Composition de la Commission :

Mme Emmanuèle Blanc, agrégée de lettres classiques, professeur de Première supérieure au Lycée Victor Duruy de Paris

M. Jean Cancès, agrégé de lettres classiques, professeur au Lycée Paul Éluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), président d'honneur de l'APL, chargé des Lycées

Mlle Cécile Charloux, certifiée de lettres modernes, professeur au Collège Petit-Manoir du Lamentin (Martinique)

M. Jean-Michel Charozé, certifié de lettres modernes, professeur au Lycée Édouard Branly de Dreux (Eure-et-Loir)

M. Michel Serceau, professeur honoraire de lettres modernes, docteur d'État, vice-président de l'APL

M. Romain Vignest, agrégé de lettres classiques, professeur au Lycée Édouard Branly de Dreux (Eure-et-Loir), *rapporteur*

La Commission a mené ses travaux en liaison avec Henri Guinard, président de l'APL.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

I^{ère} PARTIE – L'ÉTAT DES LIEUX

- I Une orientation délaissée - Une série non identifiée
 - A) Une orientation à laquelle rien n'amène
 - B) Un menu minimal
 - C) Des débouchés ignorés
 - D) Des enseignements peu familiers
- II En Première et en Terminale L
 - A) Une orientation par défaut
 - B) Un niveau insuffisant
- III La situation des bacheliers L dans l'enseignement supérieur
 - A) L'avenir des bacheliers L
 - B) Évaluation de leurs compétences en classe de lettres supérieures

Conclusion

II^{ème} PARTIE – LES PROPOSITIONS

- I Étudier en Série littéraire
 - A) Renforcer les enseignements existants
 - 1) L'histoire
 - 2) Le français
 - B) Renforcer l'identité et la formation : réconcilier classicisme et modernité
 - 1) Le latin (légitimité scientifique, comme remédiation, interdisciplinaire)
 - 2) Les arts du discours et de l'image (ADI)

C) Compléter et diversifier

- 1) Les mathématiques et les sciences
- 2) Les disciplines artistiques

Conclusion : le menu en Série littéraire

II Préparer et favoriser l'orientation en Série littéraire

A) L'enseignement des lettres au Collège

- 1) Privilégier résolument la littérature
- 2) Réconcilier le livre et le vivre
- 3) Constituer une première culture littéraire
- 4) Renouveler l'enseignement des langues anciennes

B) Une option de détermination en Seconde

C) Promouvoir

- 1) Développer l'enseignement des langues anciennes
- 2) Informer sur les débouchés

ANNEXES

PRÉAMBULE

Quelle société voulons-nous demain ? Cette question doit orienter la politique scolaire de la nation aujourd'hui. Cette société, l'APL la souhaite démocratique et fraternelle et la voit menacée d'asservissement par le pilonnage médiatique et marchand, de dislocation par les replis identitaires en tous genres. Or, forte de son autorité enfin recouvrée, c'est bien à l'école qu'il revient de combattre ces deux périls, avec fierté et opiniâtreté, tant il est vrai que l'ignorance est mère de toutes les haines et de toutes les servitudes. C'est à l'école qu'il revient de former des esprits rigoureux et aguerris à l'usage de la langue et, plus largement, de la communication et c'est à l'école qu'il revient de donner les nécessaires (car on ne pense pas à vide) repères culturels (historiques, littéraires, philosophiques), solides et nombreux. Jadis on parlait d'émancipation par le savoir ; l'école de la République est en effet école d'universalité et doit assurer la liberté de l'individu contre l'oppression identitaire du groupe. Elle doit former à la pensée rationnelle, amener aux grandes œuvres de l'esprit, initier aussi à cette subversion radicale qui est inhérente à l'art et à la littérature — « Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité », disait Lamartine. Enfin, comme il n'y a pas d'avenir sans passé et qu'on vit ensemble sur un héritage commun, l'école doit transmettre l'histoire, la langue, les œuvres qui constituent notre patrimoine national dans ce qu'il a, justement, d'universel.

Les disciplines dites « littéraires » fondent ainsi la citoyenneté dans sa pleine assomption: lettres, histoire, philosophie, arts, à quoi l'on nous excusera d'ajouter les langues anciennes, parce qu'elles sont tout à la fois conservatoire et matrice toujours féconde de pensée et de beauté toujours actuelles. Pourquoi alors se soucier d'une série spécifiquement littéraire ? parce qu'en notre époque de précaire humanité il est besoin que certains soient plus spécialement formés, auxquels il incombera de perpétuer et faire fructifier l'héritage : des cadres littéraires sont nécessaires. Car il ne s'agit nullement de promouvoir ici des études muséographiques ; notre projet repose, si l'on nous passe ce vocabulaire quelque peu martial, sur un souci d'« opérabilité ». Nous voulons accoucher des esprits efficaces et cultivés qui soient en mesure de mettre leur culture au service de la nation à travers les emplois variés qu'ils sauront occuper, de l'investir dans la modernité. D'où la place particulière assignée dans notre dispositif à des disciplines nouvelles et renouvelées (le latin et les « arts du discours et de l'image »), conçues comme des catalyseurs langagiers et culturels et, si l'on veut, des enseignements opératoires. Insistons-y : l'avenir de la démocratie et l'efficacité de notre enseignement ont seuls guidé notre réflexion.

Si l'actuelle série L est dans l'état désastreux que ce rapport décrit en sa première partie, c'est en effet qu'aucune mission claire et adéquate aux besoins du temps ne lui a été assignée ; et s'il en est ainsi, c'est que l'Institution scolaire n'a plus fait confiance aux lettres, par peur peut-être (et à tort) de desservir le dessein qui l'anime : façonner des citoyens adaptés aux exigences de l'économie moderne. Or c'est bien de responsabilité politique qu'il s'agit ici : ce que la société ne voit pas, aveuglée par qui y trouve avantage, il appartient à l'Institution de le lui donner à voir.

PREMIÈRE PARTIE : L'ÉTAT DES LIEUX

On se reportera aux témoignages placés en annexes et qui ont, avec les entretiens divers menés par les membres de la Commission, servi à établir ce bilan.

I - UNE ORIENTATION DÉLAISSÉE - UNE SÉRIE NON IDENTIFIÉE

A. Une orientation à laquelle rien n'amène

La plupart des élèves n'ont pas été informés de l'existence de la série littéraire par leur professeur de lettres, mais par des amis ou par des membres du CIO ou par le CDI. En ce qui concerne les élèves de Seconde, on remarquera qu'ils ont dans leur majorité une idée de leur orientation en Première (même si celle-ci évolue au cours de l'année et au gré des résultats scolaires) qui est liée à l'existence d'options de détermination (SES, MPI, PCL notamment, pour les séries générales). Aucune option clairement identifiable n'existe pour la série L et quand un élève change d'idée (en général parce qu'il découvre qu'il n'a pas le niveau ou pas le goût des études scientifiques), il redéfinit son projet non seulement en fonction de ses découvertes (et la découverte de la littérature est souvent positive) mais surtout en fonction des autres options existantes (et se « replie » sur la série ES).

B. Un menu minimal

Pour tous les élèves de Première interrogés, la série L est bien une série où l'on pratique beaucoup le français et les langues ; en revanche, très rares sont ceux qui songent à l'histoire ou à la philosophie. Même si les disciplines centrales de la série L (français, histoire-géographie, philosophie, langues vivantes) sont connues, respectées voire appréciées, elles sont considérées comme le lot commun des études au Lycée, et le sont en effet : la série L apparaît dès lors comme la « série minimale », impression que n'atténue guère l'argument de l'approfondissement, qu'a renforcée même la tendance observée ces dernières années à faire de cette série une série « langues vivantes » : redoublées ou approfondies, ce sont toujours les mêmes disciplines qu'ailleurs. La série L est ainsi perçue comme une série à la fois trop et trop peu spécialisée : trop, parce qu'à l'inverse des autres séries elle ne faisait guère sa part (du moins sérieusement) à l'enseignement non littéraire, trop peu parce que les enseignements littéraires sont les mêmes que dans les autres séries. Ainsi, outre les cas nombreux d'orientation par défaut, on observe ce navrant paradoxe que les élèves de bon niveau et enclins à des études littéraires renoncent à cette orientation jugée trop peu ambitieuse et que les élèves qui la briguent sont ceux qui l'estiment « tranquille ». Il est essentiel pour comprendre son discrédit de savoir que la série L est considérée par une majorité d'élèves comme une série moins difficile et exigeant moins de travail que les autres.

C. Des débouchés ignorés

La plupart des élèves de Seconde (ainsi que leurs parents) ignorent quels peuvent être les débouchés universitaires et professionnels d'un Baccalauréat littéraire et les croient infiniment plus rares que pour les autres séries : beaucoup n'y voient d'autre issue que d'être professeur de français ou de langue... Aussi préfèrent-ils opter pour une orientation en série S ou ES. Cette ignorance nuit grandement au développement de la série. Elle est liée d'abord à une méconnaissance des vertus formatrices des disciplines littéraires perçues comme sans rapport avec la société, sans utilité professionnelle. Elle prouve aussi que le travail d'information n'est pas fait, ni pour expliquer l'apport de ces disciplines, ni pour présenter tout simplement les débouchés eux-mêmes ; on ne peut à cet égard que s'interroger sur le rôle des COP, dont il appert qu'ils ne conseillent pour ainsi dire jamais cette orientation aux élèves qui les consultent. Enfin, elle ne peut être détachée de la représentation que les familles se font de la série L : si celle-ci n'ouvre guère de débouchés, c'est parce qu'on y étudie moins de disciplines. À l'inverse, la série ES présente l'intérêt de proposer des mathématiques et une spécialité dont beaucoup de familles se font une idée excessivement avantageuse.

D. Des enseignements peu familiers

Les élèves n'ont qu'une idée très vague de la nature et de l'objet des études littéraires (au sens large) comme des qualités qu'elles exigent ; beaucoup d'entre eux n'ont pas d'appétence pour la série L parce qu'ils n'en ont pas — ou qu'ils éprouvent de l'aversion — pour les disciplines littéraires. On ne saurait trop insister sur cette absence de familiarité avec la chose littéraire que l'année de Seconde ne suffit que rarement à pallier et qui a ses racines, certes dans la société, le culte du « modèle culturel jeune », la sacralisation de la technique, mais aussi manifestement dans le cursus scolaire même des élèves, en amont de la Seconde : celui-ci n'a pas donné aux élèves les moyens linguistiques, culturels, intellectuels, affectifs d'une familiarité avec les disciplines littéraires ; elle n'a pas su non plus développer le prestige de ces disciplines et de ce patrimoine.

II - EN PREMIÈRE ET TERMINALE L

La situation des sections L varie beaucoup d'un établissement à l'autre. On observe notamment qu'elle est souvent plus défavorable dans les Lycées dépourvus de séries technologiques, STT en particulier, car c'est alors l'orientation proposée en remplacement de cette série à des élèves (filles essentiellement) qui se retrouvent dès lors en porte-à-faux. Toutefois, les problèmes sont en général les mêmes dans tous les Lycées.

A. Une orientation par défaut

Beaucoup d'élèves sont en Première L sans l'avoir souhaité, n'ont le goût ni de la lecture, ni de la réflexion (littéraire, historique ou philosophique), ni de l'expression, n'ont nullement l'intention de poursuivre leurs études dans cette voie.

B. Un niveau insuffisant

Même parmi les élèves motivés, le niveau requis est souvent loin d'être atteint. Trois défauts majeurs, d'ailleurs liés entre eux, se retrouvent généralement :

- De très lourds défauts de logique et de méthode tant dans l'analyse que dans l'organisation des idées. Beaucoup d'élèves n'avaient jusqu'alors pas pris la mesure de la rigueur nécessaire à un travail littéraire. À cet égard et plus qu'ailleurs encore, la Seconde semble souvent avoir été une année mal mise à profit, certains élèves n'ayant que frileusement abordé le commentaire (sous toutes ses formes) et la dissertation...
- Ce manque de rigueur se retrouve dans l'approximation de l'écoute et du propos : qu'il s'agisse d'un texte ou d'un sujet, l'élève ne s'efforce pas à une compréhension exacte, pas plus qu'il ne s'efforce à la précision dans sa propre expression.
- La langue est rarement maîtrisée. Le lexique est pauvre et approximatif, aucune attention n'est portée à l'origine des mots, la syntaxe est très lacunaire, si bien que beaucoup d'élèves, bien qu'intéressés et fins, peinent à comprendre et à apprécier les textes et se voient condamnés à une expression et à une conceptualisation très médiocre dans l'ensemble des disciplines.

III - LA SITUATION DES BACHELIERS L DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

A. L'avenir des bacheliers L

Nous ne disposons pas de statistiques concernant les études supérieures des bacheliers L qui doivent d'ailleurs varier d'un établissement à l'autre, en fonction du prestige et du recrutement de la série L. Si empiriques qu'elles soient, nos observations sont pourtant suffisamment récurrentes pour être alléguées.

La plupart des élèves de Première et de Terminale L ignorent encore les débouchés du Baccalauréat qu'ils préparent et ne voient que le professorat des écoles et l'enseignement des langues vivantes au terme d'éventuelles études littéraires. Aussi sont-ils de plus en plus nombreux à envisager et à choisir effectivement un BTS tertiaire. Aussi sont-ils également de plus en plus rares dans les classes de lettres supérieures, où les bacheliers S et surtout ES sont désormais de plus en plus nombreux.

B. Évaluation de leurs compétences en classe de lettres supérieures

Nous nous sommes plus spécialement intéressés aux hypokhâgneux, non par élitisme, mais parce qu'il nous a semblé que c'était dans ces classes qu'on pouvait au mieux apprécier la formation reçue au Lycée dans les disciplines littéraires. Or il appert que, si les étudiants issus des Terminales ES et S pâtissent de lacunes importantes en langues (anciennes et étrangères) et en philosophie liées à l'inadéquation évidente de leur cursus, les bacheliers L en présentent eux aussi, qui sont expliquées plutôt par l'inadaptation et l'insuffisance des programmes et des exigences. On peut classer ces lacunes en trois catégories :

- Des lacunes culturelles effrayantes. Il s'agit des connaissances de base : l'histoire de France avant 1945, l'Antiquité, les textes fondateurs antiques et bibliques, l'histoire littéraire française ; les grands auteurs n'ont souvent pas été lus, ou en tout cas très partiellement (la littérature du XVII^{ème} siècle notamment est très mal connue). Il est de plus en plus rare que ces étudiants aient étudié une langue ancienne, et quand c'est le cas, ils ne la maîtrisent nullement.
- Des lacunes méthodologiques. La plupart des bacheliers L sont incapables de bâtir une dissertation littéraire, exercice qu'ils n'ont souvent qu'abordé en fin de Première. Leurs compétences analytiques ne sont guère plus développées et se limitent souvent à une description technique et à un relevé de citations, sans quête du sens.
- Des lacunes linguistiques. Une expression parfois incorrecte et souvent approximative, un lexique cacochyme et inapte à désigner la réalité du monde et de l'homme, une méconnaissance généralisée de la grammaire française sont le lot d'une majorité de ces élèves, en français bien sûr mais aussi en langues étrangères.

Cette inculture, cette absence de références, de repères même compliquent et freinent considérablement le travail d'étudiants dont on pourrait légitimement attendre qu'ils soient mieux armés que les autres pour des études littéraires ! Or, en lieu et place de cette culture, non encyclopédique mais essentielle et bien ordonnée, de cette correction de l'expression et de cet art de penser, de ces solides fondations intellectuelles qu'ils devraient avoir acquises, c'est un fouillis de termes critiques, mal maîtrisés et d'ailleurs inutiles à ce niveau, des connaissances confuses, mal mises en perspectives, peu hiérarchisées qui leur ont été inculqués. D'où la dramatique impression qu'ils ont perdu leur temps au Lycée.

CONCLUSION

Il appert donc de ces quelques constatations que la série L des Lycées pâtit de trois sortes de handicaps :

- Les élèves ne sont bien préparés ni à la choisir, ni à en suivre les enseignements : leur absence de familiarité avec la chose littéraire à leur sortie du Collège, leur inculture et leur méconnaissance croissante de la langue française ne sauraient les incliner à estimer et à apprécier les disciplines littéraires, moins encore à s'y consacrer, et rendent leur travail terriblement ardu quand ils en ont cependant (et très souvent par défaut) fait le choix ;
- Les élèves ne sont pas encouragés à s'orienter vers la série L : ils ne sont pas informés de ses débouchés, aucune option ne les y oriente et l'intérêt de ses enseignements pour leur avenir leur est insoupçonné ; en outre, le contexte médiatique actuel, très défavorable aux disciplines littéraires, exige que soit revalorisée, très en amont, l'image des études littéraires, que leur soit conféré un certain prestige (au sens étymologique du terme) ; enfin, la série n'est pas perçue comme aussi exigeante que les autres ;

- Les élèves de série L sont mal formés : le menu de cette série est en effet à la fois trop restreint et trop peu spécifique et les programmes ne permettent pas de construire la culture et de développer les qualités intellectuelles qui devraient caractériser et favoriser un bachelier littéraire.

DEUXIÈME PARTIE : PROPOSITIONS

I – L'ENSEIGNEMENT EN SÉRIE LITTÉRAIRE

Il ne s'agira pas ici d'entrer dans le détail des programmes mais de déterminer quels enseignements doivent être dispensés en Série littéraire et selon quels principes.

A. Renforcer les enseignements existants

1. L'histoire

Il n'est pas normal qu'un élève de Série littéraire puisse obtenir son Baccalauréat sans avoir aucune connaissance de l'histoire avant 1945, sans qu'en tout cas cette connaissance ait été éprouvée. L'horaire et les programmes d'histoire en Première et Terminale littéraires doivent être aménagés pour permettre l'introduction, en sus de l'histoire contemporaine, d'un enseignement hebdomadaire d'histoire médiévale et moderne en Première, ancienne en Terminale, **qui soit inscrit au programme de l'examen**. Cette distribution, bien qu'elle ne respecte pas la chronologie, permet d'articuler le programme d'histoire à celui de français en Première.

2. Le français

Nous reviendrons plus loin, à propos du Collège, sur les principes pédagogiques qui conditionnent à notre avis le retour en grâce des études littéraires et la constitution d'une vraie culture, ces principes étant toujours valables en Première littéraire. Toutefois, rappelons que la Série littéraire, série de l'enseignement général, ne peut se caractériser par une formation techniciste dans le domaine des lettres ou de la linguistique. Aussi doit-elle privilégier l'étude du contenu des œuvres littéraires, c'est-à-dire de ce qu'elles révèlent de l'homme et des rapports que les hommes entretiennent entre eux. Comme cette étude ne peut être séparée de la façon dont l'œuvre dit ce qu'elle dit, l'étude des œuvres littéraires s'accompagne nécessairement de l'étude de ce qu'un ancien usage appelle la forme, à condition que cette étude serve l'identification du sens — le plus souvent une pluralité de sens — et le plaisir esthétique, sans se réduire à une étude technique.

Cependant la spécificité littéraire des textes, parce qu'elle exige une longue et minutieuse étude, ne peut s'enseigner que dans une section « littéraire », car il faut un horaire important pour apprendre à un jeune esprit à devenir un vrai lecteur, c'est-à-dire à se défaire de ce manichéisme qui masque la diversité humaine, et qui montre bien souvent son vice à pouvoir être retourné en un tournemain. Au contraire, ce qu'apprend un vrai lecteur, dans un texte qui appartient à la littérature, c'est l'usage et l'expression de la liberté. Car la littérature — et on ne peut faire l'économie de sa définition dans un projet tel que celui-ci —, en tant que création artistique, fait éclater tous les *a priori* de la pensée, parce qu'elle se tient en dehors du vrai et du faux, et qu'elle montre constamment les limites des dogmatismes de tout bord. Par son enracinement dans une expérience particulière, elle est donc la seule à nous faire atteindre à un universel qui n'a rien

d'abstrait mais est rendu sensible à tous grâce à l'invention d'un style. Et c'est dans ce sens qu'une classe de lettres digne de ce nom a une fonction vraiment politique, puisque, dissipant toutes les illusions dans lesquelles nous vivons, elle apprend à refuser l'embrigadement primaire comme à ne pas s'effrayer de sa propre liberté.

L'histoire de l'art doit trouver sa place en cours de français au côté de l'histoire littéraire et en relation avec elle. Le cours de français doit d'ailleurs initier les élèves, notamment ceux qui n'ont pas choisi une spécialité artistique, à la compréhension des œuvres d'art, et ce de quelque art qu'elles procèdent, sans se limiter à la peinture et au cinéma. En ce qui concerne l'image justement, c'est l'image artistique qui doit être privilégiée ; elle doit, elle aussi, être étudiée en tant qu'œuvre d'art et non comme support aléatoire d'une approche purement technicienne¹.

La Première littéraire doit se distinguer par le nombre d'œuvres étudiées, la diversité des genres et des problématiques abordés. Au sortir de la Première, l'élève doit avoir réfléchi, à partir d'un nombre d'œuvres et d'extraits suffisant, à ce qu'est la littérature, aux fins que s'assigne l'écriture littéraire, aux spécificités génériques, aux rapports entre le livre et la vie. Aussi est-il indispensable de ne pas disperser son travail et de le concentrer sur des exercices qui permettent méthodiquement cette exploration et cette réflexion : le commentaire composé et la dissertation doivent donc être les seuls exercices proposés au Baccalauréat littéraire. En effet, si l'on peut comprendre que le repli sur un exercice d'appropriation soit offert aux candidats des autres séries, les élèves de Série littéraire doivent quant à eux impérativement maîtriser ces deux approches complémentaires. Elles ne doivent pas être considérées comme des fins en soi mais comme les moyens d'appréhender la littérature en menant d'une part une réflexion ordonnée et approfondie à partir de textes qu'on a d'autre part méthodiquement analysés.

L'introduction d'un cours de « lettres » en Terminale littéraire avait pour but de revaloriser la série en développant son caractère littéraire. On peut s'interroger sur le bien-fondé d'un choix qui tend à spécialiser une série de l'enseignement général dans l'étude d'une seule discipline, fût-elle appréhendée différemment, alors que le vaste champ des humanités se prête par excellence à une formation large et diversifiée de la personne. De fait, ce cours n'a rien changé au déclin de la Série littéraire et c'était là une mauvaise réponse à son besoin de spécification ; il faut donc le réformer. Ainsi, après deux années pendant lesquelles les élèves se seront familiarisés avec l'approche des textes, auront nourri une réflexion poussée sur la chose littéraire et construit une vraie culture, le cours de lettres gagnera en intérêt et en cohérence s'il privilégie l'étude des phénomènes intertextuels (ce qui déchargerait l'année de Première d'un sujet particulièrement ambitieux et encore précoce). Ainsi, en partant de l'étude d'une œuvre latine, on en pourrait explorer les réécritures ou les résonances dans l'ensemble de la littérature européenne. L'épreuve au Baccalauréat devra être sérieuse : une épreuve de 4 heures se présentant sous la forme d'un cas d'espèce à étudier ou d'une dissertation spécifique.

¹ On se reportera aux Actes de l'université d'été de l'APL, organisée à Poitiers en 1999, sur « la place de l'image et du cinéma dans l'enseignement des lettres ».

B. Renforcer l'identité et la formation : réconcilier classicisme et modernité

La Série littéraire, on l'a vu, souffre d'un défaut d'identité, de la faiblesse de son menu et des lacunes des élèves qui s'y sont engagés. Les matières littéraires sont au fondement de la série du même nom, donc de sa spécificité, mais elle ne doit pas être ni même paraître « muséographique ». Le défi à relever — qui importe à la survie de ce cursus et des études littéraires mais aussi et surtout à l'avenir du pays — consiste, sans l'appauvrir en rien, à mettre en valeur la modernité de la culture classique, c'est-à-dire son actualité et l'avantage qu'il y a, aujourd'hui, à la maîtriser. Renforcer l'identité (et l'attrait) de la Série littéraire implique donc d'en renforcer le capital culturel tout en manifestant ses infinies ressources, y compris pratiques ; cela passe à nos yeux par l'inscription dans le tronc commun de deux enseignements : le latin et les « arts du discours et de l'image ». Ces deux enseignements, qui convergent notamment vers la maîtrise du discours (c'est-à-dire de l'élaboration et de l'expression du *sens*), devront fonctionner de concert entre elles et avec les autres disciplines et faire l'objet de pratiques innovantes.

1. Le latin

Il est urgent d'enrichir le tronc commun de la Série littéraire d'une discipline qui satisfasse, en elle-même et par la pratique qu'on en aura, à une triple exigence : être scientifiquement légitime, apporter une plus-value aux autres enseignements, remplir une fonction de remédiation. Dans un système scolaire débarrassé des anciennes démarcations et des *a priori* qui en découlaient, où il est donc permis d'appréhender objectivement les choses, il nous semble que le latin y répond le plus adéquatement.

- La légitimité scientifique du latin

Il ne s'agit nullement d'imposer une « vision du monde » ou des humanités mais de se rendre à une évidence que des polémiques désormais éculées sur des enjeux autres que pédagogiques ont pu un temps occulter : le latin ne saurait être cantonné à une place accessoire dans l'étude des disciplines littéraires en Europe et plus spécialement en France. Si l'on peut à cet égard regretter que son enseignement n'ait pas été généralisé au Collège dans les années 1970, on ne peut en tout cas accepter qu'il soit résiduel dans une série qui se veut littéraire. Ainsi, quoique la valeur scientifique et la légitimité de cet enseignement en Série littéraire nous semblent hors de doute, nous avancerons cependant quelques lieux communs.

En ce qui concerne la langue, le latin n'est pas simplement à l'origine du français, il n'a cessé de le nourrir en informant, jusqu'au XX^{ème} siècle compris, l'invention lexicale d'une part, la remotivation sémantique d'autre part — tant il est vrai que l'étymologie ou la famille d'un mot est toujours présente à l'esprit d'un auteur et préside à son choix.

Les littératures européennes n'ont cessé de se nourrir des œuvres latines, non seulement au niveau des thèmes ou des arguments, mais aussi au niveau microstructural, celui des *loci* et des figures, de l'*elocutio*, qu'aucune traduction ne saurait restituer. Pour un très grand nombre de nos écrivains, qui apprennent à lire et à écrire dans les lettres latines, le latin fut une « seconde langue maternelle »², et si certains ont écrit « latin en français », chez presque tous l'intertextualité

² L'expression est du Professeur Yves Gohin, qui l'emploie au sujet de Victor Hugo.

sollicite délibérément la culture latine du lecteur, fût-elle élémentaire.

L'Église, le Palais et l'Université ont pendant des siècles, en France plus que partout ailleurs, mis le latin et la latinité au centre de la réflexion et de la pratique artistique, esthétique, philosophique, rhétorique, juridique, historique, politique.

La légitimité d'un enseignement du latin pour tous n'est pas une fantaisie passéiste, mais une évidence scientifique : l'imposer n'est pas un coup de force mais relève du devoir qu'a l'institution scolaire de définir objectivement quels savoirs sont indispensables à transmettre.

- Le latin comme remédiation

L'un des principaux handicaps de nos élèves, y compris (mais c'est alors encore plus cruel) en Série littéraire, c'est leur absence de maîtrise de la langue française : un lexique étique, une syntaxe rudimentaire leur interdisent toute nuance et toute efficacité dans le raisonnement.

On a rappelé plus haut que fut permanente l'irrigation du français par le latin. Il s'agit donc de créer une véritable intimité entre l'élève et sa langue. De plus, les exercices de lecture et de version, en imposant à l'élève de trouver en français la traduction adéquate du mot ou du tour latin, enrichissent inévitablement son vocabulaire et aiguisent chez lui le sens de la nuance et de l'exactitude.

Par ailleurs, l'une des tristes caractéristiques de la langue de nos élèves est l'absence de liens logiques. Or le latin considère comme solécisme toute phrase qui n'est pas reliée à la précédente, il ne supporte pas l'asyndète, sinon stylistique. Ainsi, les exercices de version et, éventuellement, de thème, les amèneront à découvrir, employer et maîtriser ces liens logiques.

Enfin, la connaissance de la langue et de la civilisation latines offrira aux élèves le moyen de se réapproprier les repères historiques (de la langue et des faits), qui leur font si dramatiquement défaut et auxquels les autres cours, notamment le cours de français, ne cessent de faire appel.

- Le latin interdisciplinaire

Loin de se réduire à elle-même, l'étude du latin profite à toutes les disciplines littéraires et, pour ainsi dire, accroît le bénéfice tiré de chaque cours.

La chose est évidente pour ce qui est de l'amélioration de l'expression donc du raisonnement. En outre, l'approche du langage que développent nécessairement les exercices pratiqués en latin, approche réflexive et analytique, favorise, en cours de philosophie (lequel tirerait beaucoup aussi de l'étude du grec...), la réflexion et le maniement des concepts.

L'étude du latin, si elle permet à l'élève de s'approprier le français, profite pour les mêmes raisons à l'apprentissage des langues étrangères.

Le bénéfice est aussi rhétorique, littéraire et culturel et intéresse au premier titre le cours de français. Si l'on considère que les citations latines, les paraphrases, les références explicites ou implicites foisonnent dans nos textes, l'on mesurera l'évident avantage qu'il y a pour un élève à

étudier les lettres latines. L'étude des genres et registres ou de la dimension rhétorique, notamment épictique, des textes renvoie à la littérature et à la rhétorique classiques. Notons surtout son intérêt pour l'étude des phénomènes de réécriture.

Enfin, si l'on renforce, comme nous le proposons plus haut, la part de l'histoire dans le menu de la Série littéraire, de sorte qu'elle ne se réduise plus à l'histoire contemporaine, l'étude du latin facilitera et « vivifiera » la construction d'un panorama circum-méditerranéen, non seulement à travers la connaissance de l'histoire romaine, mais aussi parce qu'elle pourra illustrer et expliquer divers aspects (religieux, culturels, juridiques...) de l'histoire médiévale et de l'histoire moderne. Il s'agit ni plus ni moins que de continuer à former des spécialistes de notre histoire. Le cours de latin peut également se mettre au service de l'Éducation civique, car le substrat latin nourrit toujours notre réflexion et nos réalités juridiques et politiques.

C'est donc l'idée du latin comme discipline complémentaire, au carrefour des apprentissages de la Série littéraire, au service des autres disciplines, qu'il convient de mettre en œuvre et qui permettra aux élèves de pallier leurs difficultés et de tirer un meilleur profit des autres cours. Il faudra à cette fin que les programmes de latin engagent le professeur à élaborer son cours et ses activités en fonction des autres disciplines et en relation avec ses collègues, notamment son collègue de français. À cet égard, il sera nécessaire d'offrir aux professeurs de lettres modernes, notamment certifiés, des stages de formations sur la latinité. Pour conclure, rappelons-nous que Léopold Sédar Senghor, qui s'y connaissait un peu, considérait le latin comme « la base de la culture des meilleurs étudiants »...

2. Les arts du discours et de l'image (ADI)

La spécificité de la Série littéraire ne peut venir, sauf à la transformer en une série de l'enseignement technique, du seul renforcement de ses aspects purement littéraires ou d'une étude spécialisée hors de propos dans le cadre du Lycée. Elle doit venir de la prise en compte de la spécificité des études de lettres dans la perspective de définir, comme les actuelles séries ES ou S, un domaine pour les études supérieures et, par voie de conséquence, un domaine de métiers.

Ainsi comprise, la spécificité des études littéraires présente un double aspect qui n'est que la conséquence de la dualité de leur objet. D'une part, comme l'étude des lettres revient notamment à étudier l'homme, son rapport à lui-même et au monde et son rapport aux autres, la première spécificité de la Série littéraire est l'étude des relations humaines interpersonnelles et des mécanismes qui les sous-tendent, c'est-à-dire des *relations humaines*. D'autre part, comme l'étude des lettres est, d'abord, l'étude des textes, dans la double perspective de la lecture et de l'écriture, la deuxième spécificité de la Série littéraire est la compréhension et, pour utiliser un terme usuel quoique inadéquat, la production d'un énoncé oral ou écrit, c'est-à-dire la communication, au sens plein du terme. Mais comme la celle-ci est aujourd'hui liée à l'image, l'étudier suppose non seulement d'étudier les textes mais aussi l'image et son interaction avec le texte dans un énoncé.

La Série littéraire doit donc, à côté de l'étude proprement dite des œuvres littéraires, privilégier l'étude des arts et techniques du discours et de l'image, de la communication, orale et écrite, du point de vue du locuteur comme de celui de l'allocutaire. De ce point de vue, relèvent d'un enseignement spécifique, en interaction avec l'étude des œuvres littéraires, lesquelles constituent, à

cet égard, une forme de communication, les cinq domaines suivants :

- a) l'étude des éléments linguistiques ou para-linguistiques qui fondent la communication : vocabulaire, morphologie, syntaxe, orthographe, typographie, élocution, mimogestualité ;
- b) l'étude du style et de l'adéquation de la formulation, notamment en ce qui concerne le choix du verbe et de son sujet, à la suite des idées de l'énoncé ;
- c) l'étude de la structuration, c'est-à-dire des structures, au sens exact que possède ce mot, de l'énoncé ;
- d) l'étude de l'argumentation probante, dont la dissertation reste le modèle, ce qui nécessite la connaissance de rudiments de logique, comme les concepts de proposition ou de hiérarchisation d'un genre en espèces, et l'étude de l'argumentation non probante, ce qui nécessite l'étude de l'*inventio* et d'éléments de psychologie et de psychanalyse, compte tenu de l'importance de l'inconscient dans la communication ;
- e) l'étude de l'image, fixe ou mobile, notamment télévisuelle, en raison de son importance dans le monde actuel, où elle est en constante interaction avec le mot.

Cet enseignement devra être dispensé par un professeur de lettres et en liaison avec le cours de français auquel il est, on l'a bien montré, intimement lié. Il fera l'objet d'une épreuve spécifique orale (son bénéfice à l'écrit étant déjà sensible dans la pratique de la dissertation).

Par ailleurs, outre qu'un tel enseignement, on ne peut plus adéquat aux besoins de notre temps, s'inspire des pratiques pédagogiques en usage à Rome, on insistera sur sa complémentarité avec le latin. Le latin fournit le matériau (sémantique) d'un discours que le cours d'ADI apprend à élaborer ; le latin met en perspective des savoirs que le cours d'ADI aide à structurer. Tous deux favorisent l'appréhension intelligente, globale et efficace du monde tel qu'il est.

C. Compléter et diversifier

1. Les mathématiques et les sciences

L'étude des mathématiques se justifie par l'intérêt intellectuel de cette discipline et par l'avantage que ce bagage peut représenter pour l'avenir universitaire du bachelier littéraire. La réintroduction d'un enseignement de spécialité de bon niveau en Série littéraire nous paraît ainsi répondre à l'une de ses carences. Il est nécessaire qu'il permette à ceux qui l'ont choisi d'accéder aux classes préparatoires commerciales ainsi qu'à la première année de médecine. Il n'est toutefois pas souhaitable d'en faire un enseignement obligatoire pour tous car la Série littéraire doit accueillir tous les élèves intéressés et doués pour les disciplines littéraires, fussent-ils sans désir de continuer l'étude des mathématiques. En outre, comme un enseignement de piètre niveau, tel celui que l'on a dispensé ces dernières années en série L ou jadis en séries A2 et A3, est une perte de temps, il ne faudra plus imposer de mathématiques aux élèves qui n'auront choisi ni comme spécialité ni comme enseignement scientifique de tronc commun.

Il est néanmoins nécessaire que les élèves de Série littéraire continuent de recevoir en Première un enseignement scientifique pour compléter leur culture. Dans le tronc commun, deux enseignements peuvent être proposés au choix des élèves, l'un mettant plutôt l'accent sur l'abstraction, l'autre sur la pratique expérimentale : un enseignement de mathématiques (d'un niveau bien sûr inférieur à celui de la spécialité mais supérieur à ce qui est actuellement professé), tourné vers l'étude de la logique, ou un enseignement de sciences expérimentales ; comme il importe qu'un littéraire réfléchisse sur le vivant, ce dernier privilégierait les Sciences de la Vie et de la Terre. Cependant, les élèves ayant choisi les mathématiques comme spécialité (hors du tronc commun) suivront, dans le tronc commun, l'enseignement de sciences expérimentales. En Terminale, un module mensuel de découverte des sciences, serait conçu et mené en collaboration par des professeurs de sciences et le professeur de philosophie dont il viendra nourrir le cours.

2. Les disciplines artistiques

L'étude d'une discipline artistique (arts plastiques, musique, théâtre ou cinéma) constitue un autre choix de spécialité possible. Nous avons dit plus haut qu'il serait souhaitable pour les élèves ayant fait ce choix que des liens se tissent entre ce cours et les cours de lettres (français et langues anciennes), d'histoire et de philosophie. Si la pratique artistique doit être favorisée et a sa place, nécessaire, dans le cadre d'un tel enseignement, celui-ci doit d'abord consister en l'étude historique et esthétique des mouvements artistiques et des œuvres. Ajoutons à cet égard qu'il doit absolument être dispensé par des professeurs spécialistes (certifiés ou agrégés de la discipline enseignée), dans le cadre de programmes nationaux, et ne saurait être confié à des « intervenants extérieurs ».

Conclusion : le menu de la Série littéraire

Le tronc commun se composera, en Première, du français et des ADI, de l'histoire et de la géographie (dont les horaires devront être augmentés pour ouvrir le programme aux périodes non contemporaines), du latin, de la première langue vivante, de l'enseignement scientifique et de l'éducation physique et sportive ; de la philosophie et des mêmes disciplines, à l'exception de l'enseignement scientifique, en Terminale.

À ce tronc commun les élèves devront ajouter :

- une spécialité à choisir entre : le grec ou une deuxième langue vivante,
les mathématiques,
une discipline artistique ;
- une seconde option qui sera le grec ou une (deuxième ou troisième) langue vivante.

Les élèves qui le voudront pourront y ajouter une option facultative selon le système actuel à choisir parmi les matières de seconde option, des enseignements artistiques « légers » et un cours de SES adapté.

L'horaire hebdomadaire sera de 29 heures en Première (français : 6h ; histoire & géographie : 5h ; ADI : 2h ; enseignement scientifique : 2h ; EPS : 2h ; LV1, latin, spécialité et option : 3h), de 32

heures en Terminale (philosophie : 8h ; lettres : 3h ; le reste de l'horaire ne varie pas).

II – PRÉPARER ET FAVORISER L'ORIENTATION EN SÉRIE LITTÉRAIRE

A. L'enseignement des lettres au Collège

Il ne s'agit pas ici non plus d'élaborer une réflexion sur les programmes de français ou de langues anciennes du Collège, tâche que l'APL devra par ailleurs mener à bien, mais d'avancer quelques principes qui permettront au collégien de s'approprier les disciplines littéraires et d'être capable et désireux d'une orientation littéraire. On l'a vu en effet, celui-ci n'a à son entrée en Seconde le plus souvent aucune familiarité avec la chose littéraire, alors qu'il aurait pu, dans ses toutes jeunes années, plus naturellement s'y accoutumer. Par ailleurs comme on l'a dit plus haut, les quelques principes ci-dessous énoncés doivent aussi inspirer l'enseignement des lettres au Lycée.

1. Privilégier résolument la littérature

Le cours de français et la lecture ont au Collège (et à l'École élémentaire) fait une place aussi excessive qu'indue aux écrits non littéraires. C'est une grave erreur car, en repoussant sans cesse le moment d'une véritable immersion dans la littérature, on la rend de plus en plus difficile : c'est évidemment au moment où se forge la langue encore malléable de l'élève, et d'ailleurs au grand bénéfice de celle-ci, qu'il doit la découvrir, la fréquenter intensivement même, à travers des lectures suivies et personnelles nombreuses et comme support systématique des cours et des exercices de langue. Ajoutons que c'est assurément le seul moyen de prémunir l'élève contre ce que d'aucuns appellèrent « le fascisme » de la langue, de le libérer du carcan intellectuel et linguistique dans lequel les médias commerciaux notamment s'emploient à l'enfermer. Encore faut-il bien sûr s'adresser à son imaginaire.

2. Réconcilier le livre et le vivre

Il est urgent en effet de délivrer la littérature du grillage techniciste qui en interdit fatalement l'accès aux jeunes lecteurs. L'étude des lettres n'est, pour reprendre le mot de George Sand, autre que l'étude de l'homme et c'est cette rencontre, qui est d'abord rencontre libératrice avec soi-même (« Ah ! insensé, qui crois que je ne suis pas toi ! »), que le cours de français doit mettre en œuvre au Collège. C'est pourquoi il doit résolument être centré sur la quête du sens et l'exploration du réel — sur la vie. Cette découverte, répétons-le, passe par le détour du style et du temps : la médiocrité et l'immédiateté de l'écriture non littéraire l'interdisent absolument car, là encore, l'émancipation passe par le dépaysement. La lecture doit être un voyage studieux dans l'univers de l'œuvre, à la recherche de l'homme. C'est ainsi, en sollicitant l'imaginaire et la sensibilité de ces adolescents, en donnant du sens à (et en échange de) leurs efforts intellectuels, qu'on réussira, indissociablement, à leur faire aimer les lettres, à développer leur intelligence, à construire leur liberté.

3. Constituer une première culture littéraire

On peut légitimement attendre d'un élève qu'à l'issue de quatre années passées au Collège, qui

elles mêmes ont succédé à cinq années d'école primaire, qu'il ait quelques connaissances et, pour ainsi dire, des rudiments de littérature : vue d'ensemble de l'histoire littéraire, lecture de plusieurs romans (du XIX^{ème} siècle notamment), de plusieurs pièces de théâtre (du XVII^{ème} siècle notamment, y compris des tragédies, et plusieurs pièces en vers), corpus de poèmes appris par cœur, éléments de versification et de rhétorique. On insistera sur l'importance stratégique, tant du point de vue culturel que du point de vue linguistique donc pédagogique, du XVII^{ème} siècle : Molière doit retrouver la place qui fut la sienne durant trois siècles et des auteurs comme Mme de Sévigné, La Bruyère ou Boileau doivent être convoqués à former la langue de nos collégiens. Insistons-y encore une fois, la mémoire, sans laquelle il n'est point de culture ni d'éloquence, doit être systématiquement sollicitée.

Il convient en outre que l'ensemble de ces acquis soient contrôlés en fin de Troisième. L'expérience montre qu'il ne reste pas grand chose dans l'esprit des nouveaux de ce qu'ils sont supposés avoir appris au Collège, notamment en français et en histoire. Fort peu nombreux sont ceux qui, par exemple, sont capables de citer ne fût-ce que l'un des « textes fondamentaux » censés avoir été abordés en Sixième. Il est nécessaire, pour que l'enseignement dispensé au Collège soit profitable, que le Brevet soit revalorisé et vérifie le savoir acquis pendant les quatre années qu'il sanctionne.

4. Renouveler l'enseignement des langues anciennes

En aucun cas, l'enseignement des langues anciennes ne doit faire l'objet d'un laxisme qui les dévaloriserait. Cela reviendrait même à annuler l'un de leurs atouts qui est d'être une école de rigueur. Il ne faut donc pas sacrifier l'apprentissage rigoureux de la langue, qui peut d'ailleurs, dans les petites classes surtout, se faire de manière fort ludique. Il faut en revanche valoriser l'effort fourni par l'élève en manifestant immédiatement le gain, langagier et culturel notamment, qu'il en retire. Cela implique d'inscrire l'enseignement des langues anciennes dans une perspective interdisciplinaire. L'étymologie et la connaissance des structures grammaticales peuvent faire l'objet de réinvestissements en langues étrangères comme en français, les exercices de traduction sont une excellente occasion de travailler la rédaction en français. Sur le plan culturel, les relations doivent se multiplier aussi avec le cours d'histoire, y compris en Cinquième ou en Quatrième, quand l'élève étudie l'histoire médiévale et l'histoire moderne ; les documents épigraphiques, réels ou par truchement électronique, doivent être bien plus souvent exploités. Enfin, les sorties, sur des sites archéologiques par exemple, ou les voyages scolaires dans le bassin méditerranéen doivent être plus fréquents et plus intimement liés à la pratique de la langue (étude de textes littéraires, découverte de documents épigraphiques). Ajoutons encore qu'il convient de ne pas négliger, même au Collège, l'approche stylistique des textes : outre qu'elle constitue une propédeutique à ce qui se fera au Lycée, elle rend manifeste l'intérêt de lire un texte dans sa langue et non en traduction.

B. Une option de détermination en Seconde ?

Si l'on doit maintenir l'actuelle structure de la classe de Seconde – mais sans doute n'est-ce pas le plus judicieux –, il faudrait alors que corresponde à la Première littéraire une option de détermination qui consiste en un enseignement spécifique. Deux solutions sont dès lors envisageables. La première est une solution ambitieuse qui reflète l'idée d'efficacité des disciplines littéraires qui inspire notre projet. Elle consiste en une option double comprenant latin et « arts du discours et de l'image » (3h+2h), l'enseignement de latin pouvant être un enseignement pour grands commençants. Une telle option, outre qu'elle valoriserait considérablement l'orientation en Série littéraire, aurait l'avantage de permettre une homogénéisation du niveau en latin à l'horizon du Baccalauréat. Le succès d'une telle option tient au prestige retrouvé de la Série littéraire ; il dépend aussi de l'encouragement résolu de l'Institution, relayée par les Chefs d'établissement. La seconde, plus modeste, se limite aux ADI. Il faudrait alors envisager un enseignement de latin grands débutants en Première assorti soit d'un horaire suffisant pour rattraper le niveau des autres en fin de Terminale, soit d'une épreuve spécifique.

Une autre formule consisterait à en finir avec le système pervers des options de détermination, sans doute contraire au principe même d'enseignement général. Si l'existence d'options technologiques (ISI, ISP...) ont évidemment leur raison d'être pour des élèves de Seconde qui envisage une orientation vers une Première technologique, la légitimité et la pertinence de ces enseignements, lorsqu'il s'agit de préparer à une Première générale (MPI, PCL...), sans grand contenu, spécialisés, utilitaires et servant surtout à hiérarchiser les élèves est à mettre en question d'urgence et ce d'autant plus qu'ils sont en concurrence avec des enseignements de culture générale (langues étrangères, langues anciennes, arts). Nous pensons que l'élève de Seconde, outre ses deux langues étrangères, devrait choisir deux options obligatoires, soit technologiques soit générales, ces dernières étant à choisir entre justement les langues anciennes, une troisième langue vivante et des enseignements artistiques, sans préjudice du choix d'une troisième option, facultative.

C. Promouvoir

C'est très tôt, dès la Sixième, en montrant aux élèves que les disciplines littéraires correspondent à une orientation, des études, des professions variées, que l'on doit précisément et concrètement exposer aux élèves leur intérêt propre et, partant, celui de la Série littéraire. Les disciplines littéraires sont en effet le plus souvent perçues comme un lot (un mal ?) commun et nécessaire (?), non comme les dominantes d'une orientation avantageuse.

1. Développer l'enseignement des langues anciennes

Il convient de relancer résolument l'enseignement des langues anciennes au Collège. Des instructions claires doivent être données aux Chefs d'établissement pour qu'ils placent les enseignements de latin et de grec à des horaires corrects et qu'ils incitent les parents à les choisir : leur influence est décisive et change complètement la situation de ces disciplines dans les rares établissements où ils s'engagent en leur faveur.

Il est nécessaire de réunir les latinistes et les hellénistes dans une même classe : une discipline pâtit énormément de ne pas correspondre au groupe classe. En outre, l'éclatement rend les pratiques interdisciplinaires impossibles. L'ouverture de ces enseignements à un public plus large (que recommandent d'ailleurs les Instructions officielles) est une garantie plus fructueuse contre les classes de niveau que l'extinction pure et simple de ces disciplines...

Il convient que les travaux des élèves soient valorisés au sein de l'établissement, par la réalisation et la production de spectacles ou d'expositions notamment.

La brochure éditée par la DESCO pour vanter l'intérêt des langues anciennes a le mérite d'exister mais doit être revue car elle est trop générale, trop vague. Les avantages scolaires et professionnels doivent être représentés beaucoup plus concrètement et mis en relation avec la perspective de la Série littéraire et de ses débouchés : il est essentiel en effet que les langues anciennes prennent place dans un projet d'orientation qui soit aussi un projet de réussite, qu'elles ne soient plus perçues comme des enseignements accessoires (et encombrants).

Il faut rétablir une initiation aux langues anciennes pour tous, afin que tous les élèves, y compris ceux dont la famille n'aurait aucune idée de ce que sont et valent ces enseignements, puissent les découvrir concrètement et profitablement. Dans le système actuel, l'initiation au latin doit trouver sa place en Sixième, l'initiation au grec en Quatrième.

2. Informé sur les débouchés

Il faut rappeler qu'il existe, dans le domaine de la communication et des relations publiques, du journalisme à l'édition en passant par la traduction, la documentation et les bibliothèques, des métiers qui requièrent, outre la culture, des capacités d'expression, qu'il y a, outre les écoles et les formations longues, des formations plus courtes mais efficaces dans les structures désormais démultipliées des universités (DESS, DUT...). Il y a toujours en ce domaine des besoins ; il y a même de nouveaux besoins. De nouveaux métiers se créent. Il y a par exemple un journalisme audiovisuel (un film, cela s'écrit d'abord) des métiers qui ne sont pas tous techniques. On peut valoriser, dans cette perspective, des options, comme l'option audiovisuelle bien sûr, mais plus largement l'importance, à côté du français, de l'histoire, des langues anciennes et étrangères, de l'informatique.

Il faut aussi informer du développement de métiers dans les secteurs de la culture et du patrimoine. Aux antiques, nobles, mais étroites voies que sont l'École des Chartes ou l'École du Louvre, s'ajoutent en conséquence de nouvelles voies, des carrières moins élitistes mais plus abordables et néanmoins passionnantes. Il existe là aussi des formations plus courtes. On a, plus encore ici, un criant besoin de gens ayant une véritable culture, capables de penser, prévoir et concevoir au lieu de simplement exécuter et suivre les modes sans discernement. De même que ceux qu'on vient d'évoquer, ces secteurs importent trop à l'avenir de nos sociétés pour qu'on se contente de former de simples gestionnaires, techniciens ou animateurs.

Il n'y a rien là de très original, mais il faut y faire penser. Promouvoir la Série littéraire revient ici à mettre le doigt sur une des distorsions de notre système éducatif. Il valorise, outre les antiques filières et métiers, les filières et métiers (techniques et commerciaux) qui relèvent des dernières

mutations industrielles et technologiques, mais il laisse dans l'ombre, alors qu'ils vont connaître dans notre monde post-industriel et post-moderne une croissance exponentielle, les secteurs de la communication et de la culture.

Plus largement, la formation que nous préconisons, fondée sur une vaste culture générale et l'apprentissage d'une pensée rigoureuse, ouvre au bachelier littéraire des perspectives professionnelles variées, dans des secteurs qui, du commerce à la médecine, exigent une certaine agilité intellectuelle et rhétorique, une certaine psychologie voire une certaine humanité. Enfin, soulignons qu'à une époque qui voit les études s'allonger et qui impose une mobilité professionnelle croissante, avoir été formé en Série littéraire (telle que nous la concevons) représente un avantage irremplaçable, celui de la mobilité intellectuelle.

CONCLUSION

Les bacheliers littéraires, à travers les emplois variés qu’ainsi formés ils pourvoient efficacement, perpétueront, vive et féconde, la tradition universaliste de notre République, laquelle a toujours accordé une importance prépondérante à la culture, à ce qu’elle appelait, renvoyant à la Renaissance et à l’Antiquité, les *humanités*. Car c’est bien d’humanisme qu’il est ici question : de ce qui, universellement humain, transcendant identités et siècles, permet seul d’exister et penser en homme libre et solidaire.

L’enjeu de cette réflexion est donc bien un enjeu démocratique. Il l’est d’autant plus que promouvoir le Baccalauréat littéraire c’est aussi renforcer l’égalité des chances en diversifiant les voies de réussite ; celles-ci seront d’égale noblesse puisque également nécessaires à la société que nous voulons bâtir.

Or il faut à la mise en œuvre de ce projet, comme à l’édification de cette société, en France et en Europe, une volonté politique. C’est d’elle que tout dépend et par elle que tout est faisable. Aussi incombe-t-il à la haute responsabilité de l’Institution scolaire de tenir les discours et de prendre les mesures nécessaires, pour répondre à l’attente du Peuple français et pour préserver dès maintenant l’avenir de la démocratie.

ANNEXE 1

Témoignage sur deux classes de Seconde du Lycée Édouard Branly, à Dreux

Le Lycée Branly est un Lycée polyvalent dont les classes technologiques sont industrielles. Les élèves de Seconde dont le profil apparaît comme adapté à une Première STT peuvent poursuivre leur cursus au Lycée Rotrou, mais, le plus souvent, passent en Première L (en général à l'aide de leurs résultats en langues étrangères) afin de maintenir l'effectif global de l'établissement.

Les deux classes de Seconde dont je suis chargé sont de niveaux très différents (trois à quatre points d'écart entre leurs moyennes respectives en français).

Les élèves de la plus faible des deux classes se partagent entre l'option ISI et l'option SES. La série L est perçue par les premiers comme quelque chose d'un peu folklorique, sûrement difficile mais ne pouvant intéresser que de futurs professeurs de français ou de langues (opinion qui est celle aussi de mes élèves préparant un BTS ATI). À une partie (essentiellement féminine) des seconds, elle apparaissait au début de l'année comme une section sympathique où pourraient s'épanouir tout à la fois leur nonchalance et leur sensiblerie. À mesure qu'ils ont découvert la réalité du travail demandé en lettres et en histoire et au vu de leurs résultats, ces élèves ont souvent abandonné l'idée de cette orientation. Parmi ceux qu'a en revanche séduits la découverte de la littérature et qui travaillent sérieusement et valablement, une seule songe à poursuivre en Première L, les autres envisagent une Première S.

Les élèves de mon autre classe de Seconde sont de bon voire d'excellent niveau. Une dizaine sont des Secondes « euro ». Cultivés, sachant s'exprimer, ils ont un goût de la réflexion qu'ont rapidement enthousiasmé les cours de lettres et d'histoire, l'étude des textes a stimulé voire éveillé leur inclination pour la lecture, ce de leur propre aveu et au dire de leurs parents lors des réunions parents-professeurs. Plusieurs d'entre eux (mais point tous !) ont ainsi remis en cause leur projet d'orientation *a priori* qui était la Première S ; toutefois, alors même que cette remise en cause est liée à leur intérêt pour les lettres, c'est vers une Première ES qu'ils tendent à se rediriger, bien qu'ils ne suivent pas l'option SES. Ils allèguent la pauvreté des débouchés universitaires et professionnels de la série L et avance que le menu en est trop restreint. Je remarque que trois de ces élèves eussent moins hésité à poursuivre en Première L si on ne les avait contraints à abandonner le latin, qu'ils appréciaient, à leur entrée en Seconde.

Romain Vignest est agrégé de lettres classiques et enseigne au Lycée Édouard Branly, à Dreux (Eure-et-Loir).

ANNEXE 2

Témoignage sur deux classes de Seconde du Lycée Freppel, à Obernai

On a demandé aux 59 élèves de ces deux classes de Seconde de consigner par écrit quelle représentation ils se faisaient de la série L.

Pour la plupart d'entre eux, cette section est intéressante pour ceux qui aiment l'étude des textes littéraires, la lecture, les langues, ou, de façon plus négative, pour ceux qui n'aiment pas les disciplines scientifiques. Or ce n'est justement pas leur cas : ils sont plusieurs à affirmer ne pas aimer le français, la littérature, les compositions et surtout (19 fois) la lecture. Les commentaires sont même parfois agressifs : ces enseignements « ne sont pas intéressants » « ne servent à rien », puisque « lire ne suffit pas pour s'en sortir dans la vie ».

Précisément, un bachelier L n'a guère, à leurs yeux, de perspectives d'avenir. Hors les « métiers linguistiques » et l'enseignement du français, la série L n'offre « quasiment aucun débouché », ou des « débouchés peu intéressants », des « débouchés sans intérêts », elle « ne sert à rien pour faire un métier ». Un élève qui souhaite étudier le droit écrit qu'il « n'a pas besoin » de ce qu'on enseigne en L...

Le sérieux de la série ne jouit pas de plus d'estime : il n'y a en série L pas beaucoup d'heures de cours, en tout cas moins qu'ailleurs, les élèves travaillent peu, mènent « une vie *cool* », « n'en foutent pas une rame » car le bac L est « facile à obtenir ».

Marie-Françoise Barbier-Collé est agrégée de lettres classiques et enseigne au Lycée Freppel, à Obernai (Bas-Rhin).

ANNEXE 3

Témoignage sur deux classes de Première (S et STT) du Lycée Rotrou, à Dreux

Suite à un questionnaire passé en classes de Premières non littéraires (34 élèves de section tertiaire et 31 élèves de section scientifique), voici quelques constatations :

1. Une section méconnue

Tous les élèves, connaissent l'existence de la Première L, ne serait-ce que parce que cette section existe au Lycée. En revanche, beaucoup (et ce quelle que soit la section), ignorent à quoi elle correspond réellement.

a. La plupart des élèves n'ont pas été informés de l'existence de la section littéraire par leur professeur de lettres, mais par des amis ou par des membres du CIO ou par le CDI

b. Pour tous les élèves, la section littéraire est bien une section où l'on pratique beaucoup le français et les langues vivantes. Sur les 65 élèves interrogés, un seul a évoqué l'histoire et la géographie, deux le latin et le grec. Aucun n'évoque la philosophie.

2. Aimer lire

Pour tous ces élèves, la qualité principale pour aller en Première L est d'être « bon en français » et de savoir maîtriser correctement la langue française et les langues vivantes.

L'analyse est différente selon les sections : pour les élèves de section scientifique, être en section littéraire signifie « aimer lire », « avoir l'esprit de synthèse », « savoir analyser les données », « être créatif » voire « être intelligent », « être ouvert à la discussion », « être cultivé ». Et même « ne pas être bon en maths » ! Certains avouent qu'il faut « aimer travailler chez soi », que la Première L « demande plus de participation orale que la Première S ».

Pour les élèves du tertiaire, les qualités nécessaires pour rentrer en classe littéraire se résument au seul goût de la lecture.

3. « J'ai pas le niveau. »

Les vraies raisons de l'inappétence envers cette section sont très claires pour les Premières S : ils préfèrent les sciences, envisagent de poursuivre leurs études vers les mathématiques ou les sciences. La plupart avouent leur désaffection à l'égard de l'étude des textes et de la lecture. Beaucoup ajoutent néanmoins que les lettres laissent peu de portes ouvertes pour choisir un métier. Ils estiment que sortir d'une section scientifique leur laissera la possibilité de s'orienter vers les études de leur choix, ce qu'un bac L leur refuserait.

Les élèves de Première STT sont encore plus fermés : ils n'ont pas choisi la section L car ils s'estiment « nuls en français » ou « nuls en anglais » ou « nuls en espagnol ». Ils n'ont pas choisi de ne pas suivre cette filière, ils y ont été forcés par leurs difficultés à s'exprimer dont ils sont très conscients.

Cécile Charloux est certifiée de lettres modernes et enseigne actuellement au Collège Petit-Manoir, au Lamentin (Martinique).

ANNEXE 4

Témoignage sur une classe de Première L du Lycée Rotrou, à Dreux

Au terme de deux mois de travail, voici comment je puis esquisser un profil des élèves de Première Littéraire du Lycée Rotrou.

La plupart des élèves possèdent une certaine culture et aiment la lecture ; de leur propre aveu, leur goût a été manifestement éveillé par leur professeur de français de l'an passé. Peu mesurent toutefois les exigences et la rigueur des exercices de composition française, que ce soit sous la forme du commentaire composé, de la dissertation, ou même de l'écriture d'invention. En effet, une connaissance approximative et incomplète du vocabulaire jointe aux lacunes impressionnantes de la syntaxe semblent les condamner à ne jamais avoir qu'une expression écrite médiocre. On regrette alors de devoir sanctionner des élèves qui ont l'intelligence des textes et une réelle finesse d'esprit. En outre, lorsqu'ils doivent analyser un sujet ou une consigne, les élèves, par simple paresse ou parce que l'on a trop peu attiré leur attention sur le sens et l'origine des mots, se trouvent désemparés par des énoncés du type : « Reformulez la thèse de l'auteur », ou « Quel est le problème posé par la citation ? ». Quand considérera-t-on enfin le latin comme une matière principale et essentielle à un apprentissage raisonné du français ?

Par ailleurs, comme les élèves des autres sections, ceux de Première L se concentrent assez difficilement sur un texte ou sur une consigne, de sorte que les principales erreurs à déplorer relèvent plus de l'inattention que d'une véritable incompetence ; le meilleur professeur ne peut rien à cela, malheureusement.

Enfin, les perspectives d'orientation demeurent encore assez mal définies ; en effet, la plupart des élèves ignorent les débouchés du Baccalauréat littéraire et je déplore qu'un certain nombre d'entre eux n'ait d'autre ambition que le BTS tourisme ! À part quelques-uns qui ont déjà en perspective une classe préparatoire ou l'enseignement d'une langue vivante, les Premières littéraires n'ont qu'une idée assez vague de leur avenir.

Hélène Brunel est agrégée de lettres classiques et enseigne au Lycée Rotrou, à Dreux (Eure-et-Loir).

ANNEXE 5

Témoignage sur une classe de Première L du Lycée d'Urville, à Lisieux

Sur deux Premières L, deux Premières ES et trois Premières S, les L ont obtenu la moyenne la plus basse au bac blanc.

À peu près trois quarts des élèves n'aiment pas lire (un seul exemple : certains ont refusé de lire *Les Liaisons dangereuses* en entier, en raison de la longueur du roman, et ce malgré le risque d'être interrogé dessus à l'oral !) : il n'y a guère que face aux pièces de théâtre qu'ils ne rechignent pas.

Aux dires des collègues de langues vivantes, ils n'aiment globalement pas s'exprimer et échanger (ce que leurs lacunes en grammaire n'arrangent pas !).

Aucun élève n'envisage de poursuivre des études de lettres !

Tous sont épouvantés à l'idée de faire huit heures de philosophie l'année prochaine : ayant peu d'idées sur des textes littéraires, ils sont encore plus paralysés face à un texte uniquement argumentatif.

Très peu ont choisi la série L : pour beaucoup c'est une décision qui a été prise par défaut (ce dont l'administration est en partie responsable car il est nécessaire de maintenir artificiellement deux classes de Terminale L pour la sauvegarde du service des deux collègues de philosophie).

Pour terminer sur une note plus positive, ce sont des élèves qui ont conscience de leurs difficultés et qui, finalement, font preuve de beaucoup de bonne volonté (ils sont en particulier très demandeurs de mises au point méthodologiques) dans des travaux dont ils ont du mal à comprendre le sens. À cet égard les nouvelles épreuves de l'oral (et la part d'improvisation qu'elles comportent) ne sont pas adaptées à ce profil d'élèves.

Vincent Jouvin est certifié de lettres modernes et enseigne au Lycée d'Urville, à Lisieux (Calvados).

ANNEXE 6

Témoignage sur les six dernières années en Première L au Lycée Édouard Branly, à Dreux

La Première L, telle que je la connais depuis six ans, est au Lycée Branly —classé sensible — une section particulièrement composite. Le public est essentiellement féminin ; la classe compte en moyenne 30 élèves.

Composite surtout par les niveaux et les motivations. Beaucoup d'élèves l'abordent parce que leur niveau en langues — ou plutôt les orientateurs — les convainquent que là est leur voie ; le niveau en lettres n'est pas, à l'évidence, un critère de choix premier : seuls quelques-uns font privilégier de manière délibérée cette section, par amour de la littérature et des plaisirs de l'esprit, et témoignent rapidement de ce goût et d'une culture déjà vaste.

La grande majorité de ces élèves découvre les exigences de cette section en début d'année, et c'est en histoire-géographie et en français que les difficultés apparaissent immédiatement. La plupart ont une certaine technicité dans l'analyse — à des degrés très variables d'ailleurs —, mais la plupart ont du mal aussi à en tirer parti quand il s'agit d'établir des significations, et plus encore quand il s'agit de les mettre en relation pour construire un ensemble cohérent. Bref à penser.

Faut-il ajouter que lire n'est pas pour environ un tiers d'entre eux chose naturelle et que ceux-là n'ont guère lu que ce que les professeurs successifs inscrivent au programme des lectures intégrales ? Cette inappétence complique notamment le jeu des T.P.E. auquel ils se prêtent pourtant de bonne grâce, mais elle engendre des retards considérables dans l'élaboration des travaux et le manque de repères culturels les freine considérablement. La pauvreté du vocabulaire, les erreurs syntaxiques basiques ne leur simplifient évidemment pas la tâche. Pour les plus faibles, le professeur a le sentiment que tout est à construire.

Cette disparité des niveaux rend la conduite de la classe très délicate, on s'en doutera : son rythme, donné par les meilleurs est souvent ralenti par des insuffisances de base chez d'autres et la participation orale est rarement équilibrée : rapidement, les plus médiocres n'osent plus prendre la parole et se privent ainsi d'un moyen supplémentaire de progrès. Ajoutons cependant qu'un tiers des élèves fréquente l'atelier d'expression que je contribue à animer par ailleurs : des élèves pourtant faibles à l'écrit y réussissent et, en retour, cela stimule leurs efforts pour une meilleure approche technique du langage.

Malgré les difficultés et sa lourdeur, la section est attachante et, la mesure prise, les élèves se mettent au travail, font preuve d'une bonne volonté et d'une qualité d'écoute louables ; certains utilisent la possibilité de cours de soutien ponctuels que je leur propose. Ils cultivent particulièrement la technique de l'explication et du commentaire sur laquelle ils s'appuient pour briguer des notes somme toutes convenables à l'ÉAF : bon an mal an, et malgré un recrutement délicat, ils parviennent à rejoindre la moyenne académique à l'écrit et souvent la dépassent à l'oral. Ou plutôt la dépassaient : j'observe en effet depuis deux ans un léger fléchissement, dû vraisemblablement à la difficulté de construire l'explication à partir de la question posée par l'examineur. Peu d'entre eux, malheureusement, ont une pratique suffisante de l'exercice de dissertation (deux seulement l'ont retenu à l'examen à la session dernière).

Et c'est là où le bât blesse : si l'étape des anticipées est franchie honorablement, les épreuves de Terminale en lettres, en histoire-géographie, et en philosophie plus encore, posent des problèmes bien plus graves et à ce jour non surmontés pour 50% des élèves, ce qui engendre des résultats assez piteux au Baccalauréat. Beaucoup d'élèves se découragent dès le premier trimestre

de la Terminale et, chaque année, certains connaissent même des états dépressifs car cette fois la marche est trop haute et leur faible capacité d'abstraction leur rend l'objectif à atteindre improbable. Ils prennent conscience tardivement que leur bon niveau en langues ne suffira pas pour l'obtention de l'examen. Les pourcentages pour le moins modestes de réussite en attestent.

Toutes ces remarques illustrent la grande difficulté d'enseigner en Première L dans ces conditions. Faut-il le redire ici ? Cette série est très exigeante, notamment en travail personnel, et les élèves que j'y rencontre n'y sont souvent pas prêts. Leur investissement et le nôtre ne suffisent pas à pallier les carences initiales pour les plus faibles d'entre eux qu'une orientation discutable a égarés dans cette section.

Jean-Michel Charozé est certifié de lettres modernes et enseigne depuis six ans en Première L au Lycée Édouard Branly, à Dreux (Eure-et-Loir).

ANNEXE 7

Témoignage sur l'état de la série L au Lycée Le Parc des Loges, à Évry

La situation de la Terminale L doit être replacée dans un contexte plus précis, celui du Lycée lui-même, à Évry.

On peut retenir — pour être rapide — deux éléments importants : d'une part le choix d'en faire un établissement à vocation *plutôt scientifique* (il possède des classes préparatoires de ces sections) depuis déjà plusieurs années, d'autre part une forte mixité sociale, en Seconde notamment, qui s'estompe en Première et en Terminale.

Ce premier constat est lié à la difficulté pour la série L de trouver sa place, son identité, entre les séries S et ES largement préférées par les bons élèves en fin de Seconde, et des séries technologiques (STT, STI, SMS) qui reçoivent des élèves n'ayant « fait » ce choix que par défaut, fatalisme, rarement par volonté propre.

Cette situation explique une diminution naturelle du nombre d'élèves qui choisissent de s'engager en L. La plupart y trouvent seulement un juste milieu entre des séries jugées trop difficiles (ES et S) et des séries peu attirantes ou mal considérées (STT, STI, SMS). L'influence parentale est également décisive dans le choix des élèves : il y a là une pression non négligeable, dont on ne tient pas assez compte et qui parfois va à l'encontre du désir propre de l'élève.

Un deuxième constat confirme et prolonge cette inquiétude : les statistiques du Lycée et la répartition des classes parlent d'eux-mêmes : il y avait encore deux classes de Terminale L il y a trois ans, il n'y en a plus qu'une seule aujourd'hui. Les effectifs sont en constante régression : 30 élèves en 2001, 27 en 2002, 22 en 2003.

Un écart existe et se creuse, en ce qui concerne le niveau des compétences proprement littéraires entre les élèves de section S et L ; et la discipline exigée en S creuse encore cet écart pendant l'année de Première, à en croire les résultats comparés de l'ÉAF. Pour le dire autrement, les reproches ou critiques adressées aux élèves de L (manque de méthode, de travail, de rigueur, de culture, de curiosité... ne sont-ils pas déplacés ou hypocrites au regard d'une situation qui fabrique et produit *logiquement* ces défauts, consécutifs à une sélection — une saignée, devrait-on dire — négative antécédente ?

Aussi apparaît-il, à mon sens, que la situation actuelle de la Terminale L au Lycée est moins la conséquence d'une mauvaise gestion des sections, de choix spécifiques de tel ou tel établissement (même si cela contribue grandement à aggraver la situation), ou de réelles disparités dans les qualités littéraires des élèves (qui seraient innées donc ?). Il faut davantage y voir le reflet d'un problème de société : la place qu'elle désire accorder aux humanités, au début du XXI^{ème} siècle, dans la formation des élèves, et la scandaleuse hypocrisie que mesure le fossé entre ses discours bien-pensants et les moyens réels qu'elle se donne pour y parvenir.

La situation est devenue si préoccupante au Lycée que les parents d'élèves de plusieurs fédérations réunies (ce *consensus* est à lui seul une preuve accablante) l'ont fait savoir dans une lettre au Rectorat dans laquelle ils s'indignent de certaines décisions et d'une situation inquiétantes : classes de Seconde surchargées (pas moins de 33 élèves), option Arts plastiques supprimée, langues anciennes savamment malmenées (horaires décourageants, disparition du grec en Première, une seule section de latin sur trois niveaux...).

Daniel Périer est agrégé de lettres modernes et enseigne au Lycée Le Parc des Loges, à Évry (Essonne).

ANNEXE 8

Témoignage sur la Première L du Lycée Michelet, à Vanves

J'enseigne depuis de nombreuses années le français en Première L, et cela m'a permis de faire quelques observations sur les élèves de cette section.

Au début, j'ai enseigné les lettres à des élèves qui avaient choisi l'option mathématiques ou le latin ou le grec ; le profil de la classe en était bien déterminé : dans l'ensemble c'étaient de bonnes classes, dynamiques, capables d'abstraction.

J'ai enseigné ensuite dans des Premières L dont les options étaient arts plastiques ou langues vivantes. Le niveau en était beaucoup moins bon, les élèves manquaient plus de confiance en eux, avaient beaucoup de difficultés face aux textes abstraits, manquaient de rigueur dans le raisonnement., mais ils étaient très ouverts, curieux de tout et attachants car désireux de se cultiver. J'ai beaucoup aimé finalement ce type de classe, malgré les difficultés des élèves, en raison de leur humilité, mais aussi de leur désir d'apprendre.

L'an dernier, il n'y avait plus qu'une classe de Première L au Lycée et j'ai pu apprécier les bénéfices du mélange des anciennes Première L1 et L2. L'option mathématiques n'avait pas encore été rétablie, mais j'ai retrouvé un groupe d'hellénistes, de latinistes, et d'élèves qui auraient bien aimé faire davantage de mathématiques, d'un bon niveau, qui ont entraîné le reste de la classe. Il y avait de vrais littéraires, ce qui est loin d'être le cas le plus souvent, beaucoup choisissant L par défaut.

Il m'a donc semblé que le rétablissement de l'option mathématiques était très bénéfique car les élèves, depuis la suppression de cette option, trouvaient qu'on faisait preuve de mépris en ne leur proposant que des mathématiques simplistes.

Le mélange des différents optionnaires (mathématiques, lettres classiques, art plastique, langues vivantes) me paraît très souhaitable, car ils apportent des compétences très différentes qui nourrissent et dynamisent la réflexion et le travail de la classe.

Christine Boutin est agrégée de lettres classiques et enseigne au Lycée Michelet à Vanves (Hauts-de-Seine).

ANNEXE 9

Témoignage sur une classe de Terminale L du Lycée M. Michelis, à Amiens

Pour une majorité d'élèves, l'orientation en série L a constitué un pis-aller, et ce d'autant plus qu'il n'y a pas dans ce Lycée de séries technologiques. Certains reconnaissent qu'ils n'aiment pas lire, et leurs projets d'orientation n'ont rien à voir avec les humanités (concours paramédicaux par exemple).

Le niveau moyen dans l'expression et la maîtrise de la langue est le même que dans les séries S et ES, c'est-à-dire bas. Les élèves apparaissent le plus souvent incapables d'analyser, et *a fortiori* de traiter, une citation critique, ce qu'exige d'eux l'épreuve de Terminale. La lecture des œuvres est superficielle, notamment en raison de l'absence de réflexion sur la littérature elle-même, conçue comme une inutile, voire condamnable, complication de l'expression.

Le cours de lettres de Terminale est intéressant, parce qu'il propose d'étudier quelques œuvres dans leur unité et de manière approfondie. Malheureusement les élèves n'ont pas les moyens d'en tirer le profit qu'ils devraient, en raison d'une part de leur incompréhension de ce qu'est la littérature, d'autre part d'un esprit de synthèse plus que défaillant. Il est bien évident qu'il en irait tout autrement si, durant l'année de Première (et dès l'année de Seconde), les élèves avaient suffisamment pratiqué l'exercice de la dissertation (d'une réflexion ordonnée et synthétique sur la littérature).

On peut enfin noter que les élèves qui en Seconde révèlent les plus grandes aptitudes et un goût prononcé pour l'étude des lettres s'orientent bien majoritairement vers la série L. Celle-ci continue à jouir, dans l'établissement de centre-ville qu'est le Lycée Michelis, d'une bonne image que lui assurent notamment les spécialités artistiques qui y sont proposées (art dramatique, danse, musique).

Dominique Chevanche est agrégé de lettres classiques et enseigne au Lycée Madeleine Michelis, à Amiens (Somme).

ANNEXE 10

Témoignage sur la situation dans la classe de lettres supérieures A/L du Lycée Victor Duruy, à Paris

1. Présence des L dans ces classes.

La dernière réforme qui tendait à « spécialiser » la série L n'a pas eu les résultats escomptés : cette « spécialisation » n'en étant pas une réellement, (à l'inverse des séries ES et S), les sections L sont en train de disparaître. Certains Lycées ne la proposent même plus.

Il y a donc dans les hypokhagnes un net afflux de bacheliers ES, le nombre de S restant à peu près identique. Ainsi dans certaines HK A/L, les L en viennent à constituer une minorité, que ce soit dans les HK sciences-po, ou les autres. En général, ES et S constituent un bon tiers de la classe.

Il faudrait donc tirer les conséquences de cette situation, soit mettre en place une réelle spécialisation littéraire, soit donner aux élèves de S et ES un bagage culturel littéraire et esthétique qui leur permette d'aborder les prépas dans les meilleures conditions. Or, il est, par exemple, très difficile pour un élève de S, ou même impossible, pour un élève de ES de suivre des cours de langue ancienne.

2. Ce qu'on attend d'un bachelier L inscrit en HK.

On attend des connaissances de base solides :

- la pratique correcte du français : une conscience minimale des notions de grammaire (analyse des fonctions des divers groupes de la phrase), un vocabulaire qui prenne en compte la réalité du monde (et non pas seulement celle de la critique littéraire, superflue, à ce niveau), c'est-à-dire, permettant l'identification de la référence exacte d'un terme (objets courants, éléments de la nature, sentiments, surtout, si importants dans un texte) ;

- la connaissance des grands faits historiques de l'histoire de France, sans laquelle la compréhension des textes est problématique ;

- la connaissance des « textes fondamentaux », au moins l'Iliade et l'Odyssée, les récits les plus importants de la Bible, avec quelques notions rudimentaires des religions judeo-chrétiennes, sans lesquelles toute une partie de la littérature française est incompréhensible ;

- savoir bâtir sinon une dissertation, du moins un paragraphe argumenté ;

- avoir quelques notions de l'antiquité, que ce soit la pratique des langues anciennes, ou la civilisation, qui est radicalement ignorée en général, ce qui est très gênant pour aborder correctement des études de Lettres !

- avoir lu les grands auteurs : une tragédie de Corneille, une tragédie de Racine, une comédie de Molière, quelques fables de La Fontaine, les grands romans du 19^{ème}, quelques recueils de poésie. surtout un contact réel avec un texte qu'on se sera approprié *in extenso*.

Or, sur tous ces points, il n'y a pas en ce moment de différence entre un bachelier L ou un

bachelier S ou ES. L'inculture est la même partout, même pour des « latinistes » qui ne savent toujours pas leur conjugaison, et pour qui Rome reste quelque chose d'aussi lointain que la Chine de l'époque Ming !

On pourrait attendre de la part d'un élève de L qu'en plus de ces connaissances rudimentaires précédentes, il ait une solide connaissance de l'histoire littéraire (les principaux courants comme les principales théories des grands genres), et quelques notions d'histoire de l'art.

Les élèves qui entrent en HK sont surpris de leur côté par la précision et la simplicité de ce qu'on leur demande. Mais ils ont pris l'habitude de penser de façon si approximative qu'ils sont les premiers surpris de ces exigences qui préconisent la rigueur plutôt que le savoir encyclopédique (cf. la masse des « objets d'étude » à l'ÉAF). En général, d'ailleurs, ils considèrent que le relevé de mots, de phrases suffit pour rendre compte d'une question ou d'un thème d'étude : ils se comportent comme un ordinateur, en se contentant de réunir, là ou au contraire il faut tirer du sens.

3. Ce que deviennent ces élèves « littéraires »

On s'aperçoit que ceux qui restent dans une filière réellement littéraire sont peu nombreux, le « cheptel » des prépas étant soumis à un écrémage annuel, privant les classes de leurs meilleurs éléments (mis à part les quelques –rares– élus normaliens) :

-premier départ : réussite à sciences-po (début d'HK : les meilleurs s'en vont)

-deuxième départ : fin d'HK même chose pour sciences-po

-troisième départ : réussite aux écoles de commerce fin KH

-quatrième départ : entrée à l'IEP avec la licence

-cinquième départ : c'est peut-être le plus grave : parmi les quelques étudiants qui persévèrent et vont jusqu'aux concours de recrutement, (Capes et agrégation) un certain nombre démissionne, découragé par la difficulté du métier.

Cette désaffection des études de lettres est préoccupante, et si elle dure, on ne trouvera plus bientôt assez de professeurs pour remplacer les départs en retraite, ou bien l'on prendra des gens sous-diplômés, qui ne pourront, à leur tour motiver les élèves pour cette série L déjà en péril, ce qui ne fera qu'aggraver le manque de professeurs de lettres.

Emmanuèle Blanc est agrégée de lettres classiques et enseigne en Classe préparatoire au Lycée Victor Duruy, à Paris.

ANNEXE 11

Témoignage sur la situation en première année à la Faculté de droit de Tours

Les étudiants à qui je m'adresse disposent d'un vocabulaire de plus en plus restreint : des mots comme « embuscade » ou « escarmouche » les laissent interdits. Ils n'ont aucune idée de ce que peut être un commentaire de texte. Leur esprit d'analyse est inexistant. Quant à la possibilité de leur enseigner, conformément aux programmes, les institutions de l'Antiquité ou le Droit romain, je n'en parle pas : l'idée même en est grotesque en raison de leur ignorance totale des langues anciennes.

Tout se passe dans l'enseignement secondaire qui est le fondement des études ultérieures. Je suis convaincu, en particulier, que la restauration du thème et de la version, en latin et en grec, sont d'un intérêt déterminant pour la formation de l'intelligence.

J.-P. Brancourt est professeur agrégé des Facultés de droit en droit romain et histoire du droit et enseigne les institutions d'Ancien Régime en première année à la Faculté de droit de Tours.